



SAINT-MARTIN-DE-CRAU
P R O V E N Ç E

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

Accusé de réception en préfecture
013-211300975-20170330-DELIB23-17-DE
Date de télétransmission : 03/04/2017
Date de réception préfecture : 03/04/2017

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 30 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente mars à 18H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. Dominique TEIXIER - Maire de la Commune

Présent(s) : Mmes et MM. TEIXIER Dominique - LEXCELLENT Marie-Rose - BERTON Christian - HENRY Mireille - GILLES Christine - DOUMENC Pierre - BOUYA Corine - NIEDEROEST Henri - JACQUOT Rémy - VASSEUR Daniel - BARTHELEMY Marie-Amélie - BERNOT Georges - NIOX Christian - AMSELEM Martine - MANELLI André - CELLARIER Myriam - GUIGUE Annie - ORIOL Anne-Claire - GUIBERT-ESTIENNE Marion - CUCCIA Andrée - BONO Guy - MICHEL Françoise - FERRIERE Philippe - CARGNINO André - SCHMITT Corine

Absents excusés avec pouvoir : Mmes et MM. PETITJEAN Daniel - VULPIAN Claude - TOSI Michel - LAUFRAY Christophe - SANTILLI Jérôme

Absent(s) excusé(s) : de CHAZERON-FELICI Nathalie - POOS Julien - ARROUCHE-CLERC Mounia

Le secrétariat a été assuré par : Mme LEXCELLENT

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	30
Vote pour :	30
Vote contre :	/
Abstention :	/

N°23/17. RD24 - Aménagement de l'Avenue Marcel Pagnol : Convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier

Rapporteur : M. NIOX

En accord avec le Conseil Départemental 13, la Commune a réalisé des travaux d'aménagement de l'Avenue Marcel Pagnol, correspondant à une portion de la Route Départementale 24, entre le giratoire de l'arboretum et le rond-point du magasin LIDL. Ces travaux ont consisté dans le busage du fossé avec création d'un cheminement piéton et d'une piste cyclable sécurisée.

Ces travaux sont actuellement achevés et il convient de régulariser leur réalisation par la Commune par la signature d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier.

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir :

- autoriser M. le Maire à signer la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, d'entretien et d'exploitation partiels du domaine public routier pour l'aménagement de l'avenue Marcel Pagnol.

Où le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 30 mars 2017.

Dominique PEXIER
Le Maire

